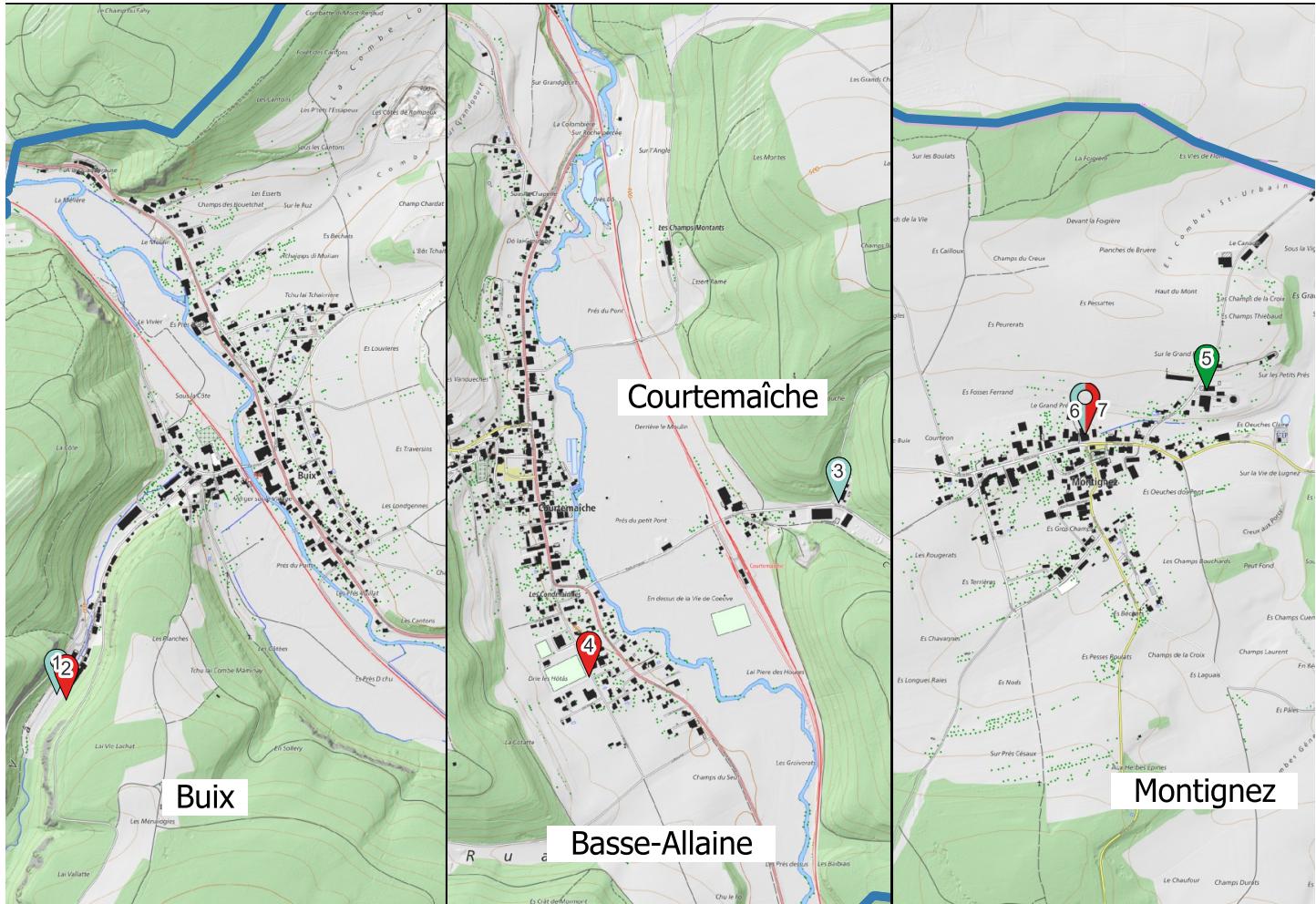


MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Conteneur

Déchets verts

Ecopoint

Données swisstopo 07.2024



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Basse-Allaine





Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66
lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30
Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 10 / Avril 11 / Juillet 4 / Oct. 3.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52
lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et 13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-vendredi de 13h15 à 17h15.
2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 3-24 / Fév. 7-21 / Mars 7-21 / Avril 11-25 / Mai 9-23 / Juin 6-20 / Juillet 4-18 / Août 8-22 / Sept. 5-19 / Oct. 3-17 / Nov. 7-21 / Déc. 5-19.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :
Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy
Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois. **A l'exception de décembre** : 2ème lundi du mois.
Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

5 - Ferme des Petits Prés, Famille Etique
Horaires : mercredi 14h00-19h00 et samedi 15h00-19h00

Mes ÉCOPPOINTS (voir plan)

Lundi au samedi : 08h00-12h00 & 13h30-18h30

1 - Buix : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, huiles, dosettes de café, textiles TEXAID

2 - Buix : moloks sacs poubelle SIDP

3 - Courtemaîche : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, huiles, dosettes de café, textiles TEXAID

4 - Courtemaîche : moloks sacs poubelle SIDP

6 - Montignez : verre, papier, carton, boîtes de conserve, alu, huiles, dosettes de café, textiles TEXAID

7 - Montignez : moloks sacs poubelle SIDP

Contact et infos

Basse-Allaine
Administration communale
2923 Courtemaîche
Tél. 032 466 14 70
administration@basse-allaine.ch
www.basse-allaine.ch

Prestations de service - Ramassage de déchets à domicile

DDJ Services - Déchetterie et débarras, services à domicile, tél. 079 933 47 73
Vide-Maison Vincent Nusbaumer, débarras, tél. 078 632 87 28.

Mes AUTRES POINTS DE COLLECTE

Pour les 3 villages, dès le 01.01.2026. Selon liste des pictogrammes, **infos à suivre**

Lien vers le site internet de la commune



SACS-POUBELLE ou CONT. PUICES

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dans les conteneurs (Moloks).

Taxe au poids : Conteneurs 800L avec puce.

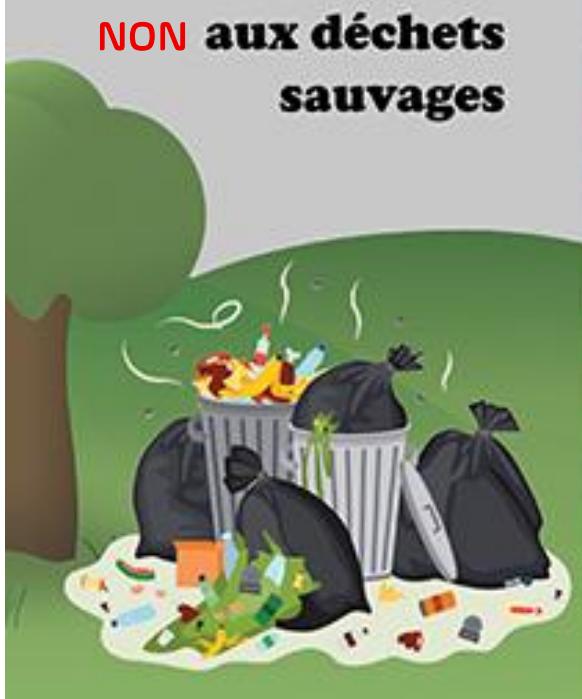
Tournées des conteneurs pucés : Jeudi = Buix et Montignez et mardi = Courtemaîche.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)



NON aux déchets sauvages

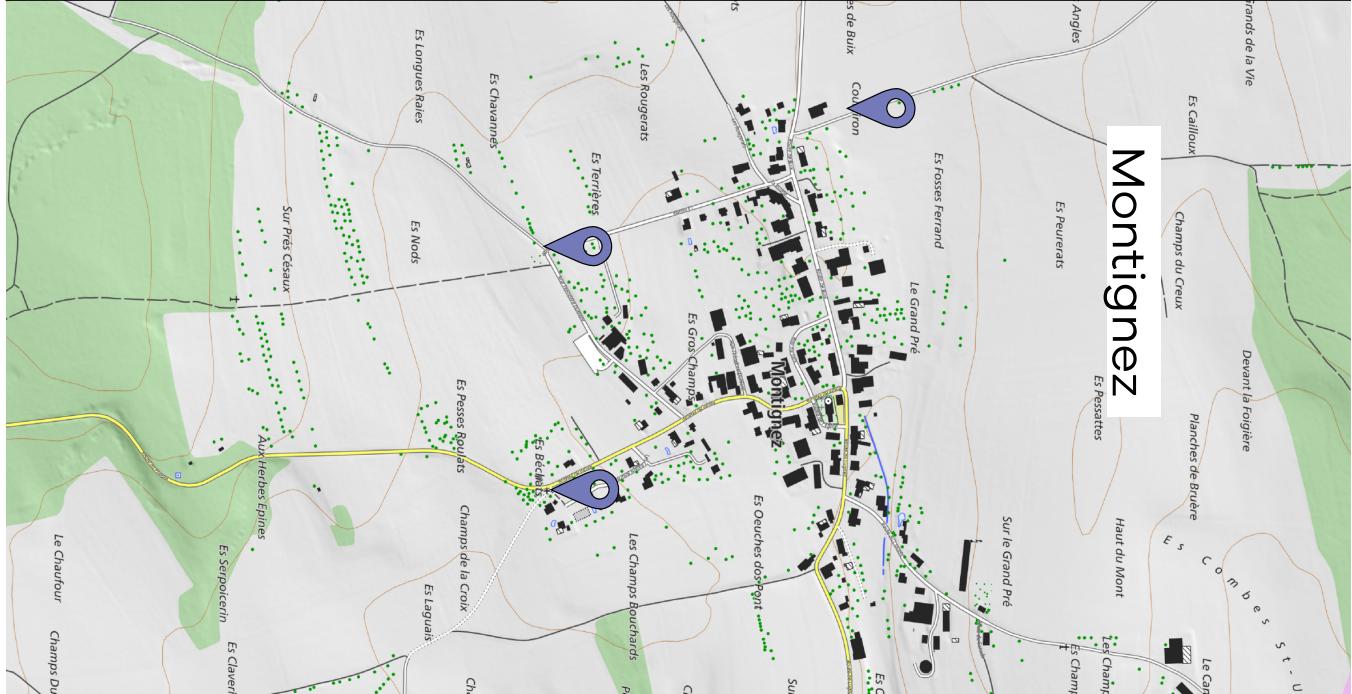
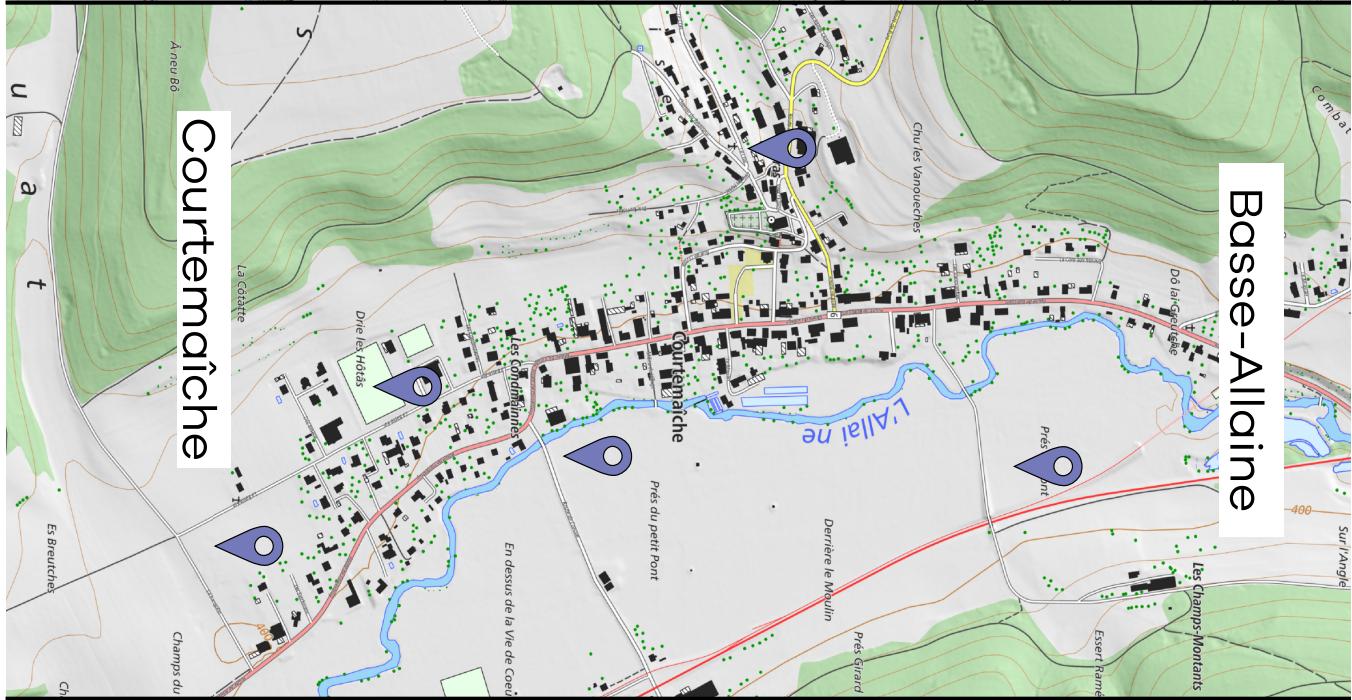
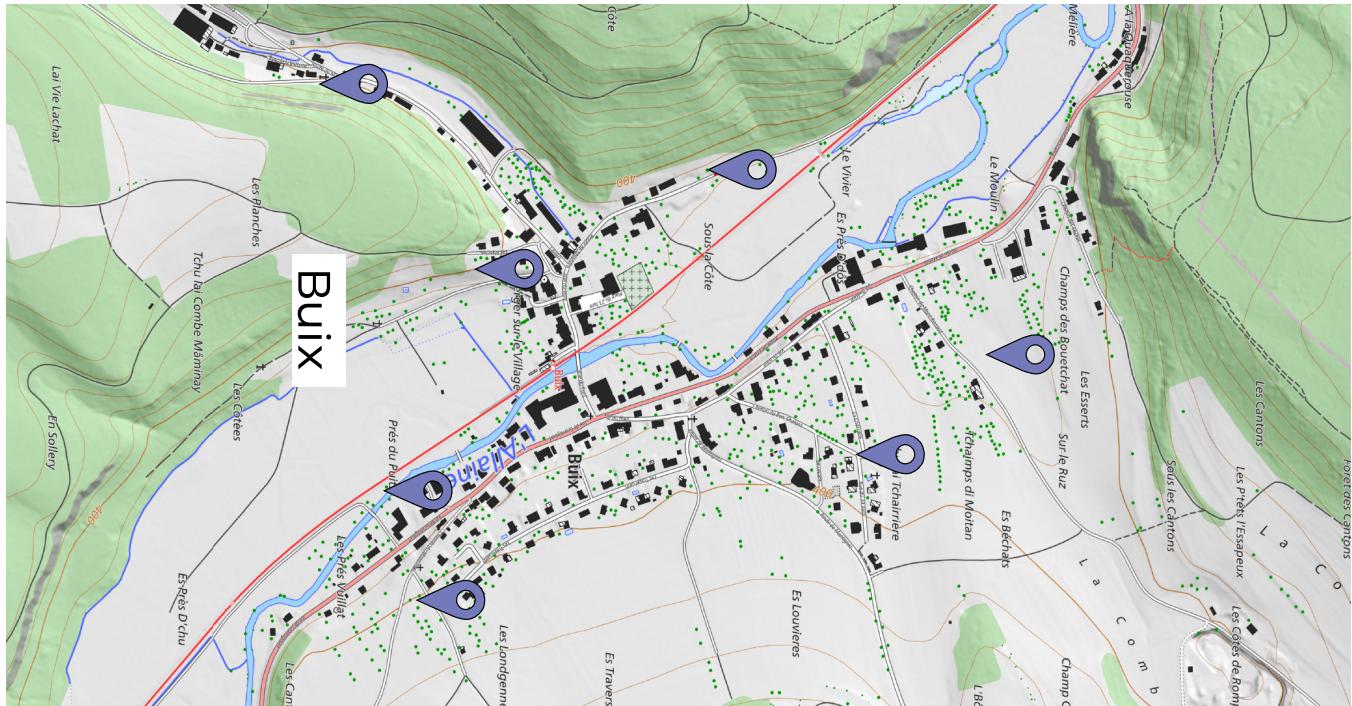


OUI pour le tri et le recyclage



DÉFENSE DE
JETER DES
ORDURES,
MÊME VOUS,
M.DUPONT !!







Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Aérosols
!! Risque d'explosion !!. Si symbole de danger = déchets spéciaux.



Déchets compostables ménagers
Point de collecte n°5 : compost et gazon. *Horaires : dans informations générales



Gazon
Montignez, Ferme des Petits Prés, Famille Etique : compost et gazon.
*Horaires : dans informations générales



Aluminium et boîtes de conserve
Points de collecte des 3 villages, soit n°1, 3 et 6.



Déchets de jardin
Point de collecte n°5 : compost et gazon. *Horaires : dans informations générales



Huiles minérales et végétales
Points de collectes des 3 villages, soit n°1, 3 et 6. Excepté graisse à rôtir figée à déposer dans sacs SIDP (ex : graisse de coco)*.



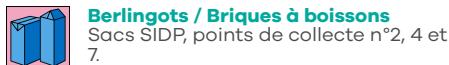
Appareils électriques et électroniques
Points de vente ou centres de tri (voir infos générales).



Déchets encombrants combustibles
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Litière de chat
Dans les sacs taxés SIDP.
Points de collecte n°2, 4 et 7.



Berlingots / Briques à boissons
Sacs SIDP, points de collecte n°2, 4 et 7.



Déchets inertes (petites quantités)
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Médicaments
Aux points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Admis avec les biodéchets, sauf : restes de viande, volaille, poissons, os, arêtes, carcasses qui doivent être éliminés dans les sacs SIDP.



Bois
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Déchets médicaux
Aux points de vente.



Ordures ménagères sacs SIDP
Points de collecte n°2, 4 et 7.



Bois non traité
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente; au SEPE, voir "informations générales" ou sur rendez-vous.



Papier
Points de collecte des 3 villages, soit n°1, 3 et 6.



Bois traité
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Dépouilles d'animaux
Centre des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079 816 33 67.
Si urgence police tél. 032 465 77 22.



PET
Aux points de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)
Points de collecte des 3 villages, soit n°1, 3 et 6.



Emballage produit dangereux
Bonbonnes Campingaz, considérées comme déchets spéciaux, à rapporter aux points de collecte spécifiques.



Piles et accumulateurs
Points de vente ou centres de tri (voir infos générales).



Carton propre
Points de collecte des 3 villages, soit n°1, 3 et 6.



Ferraille (objets métalliques)
Informations à suivre prochainement par tout-ménage



Plastiques agricoles
Aux centres de tri (voir infos générales).



Cendres de bois
Sacs SIDP, si >1m3 à apporter à la décharge de type D du SEOD à Boécourt.



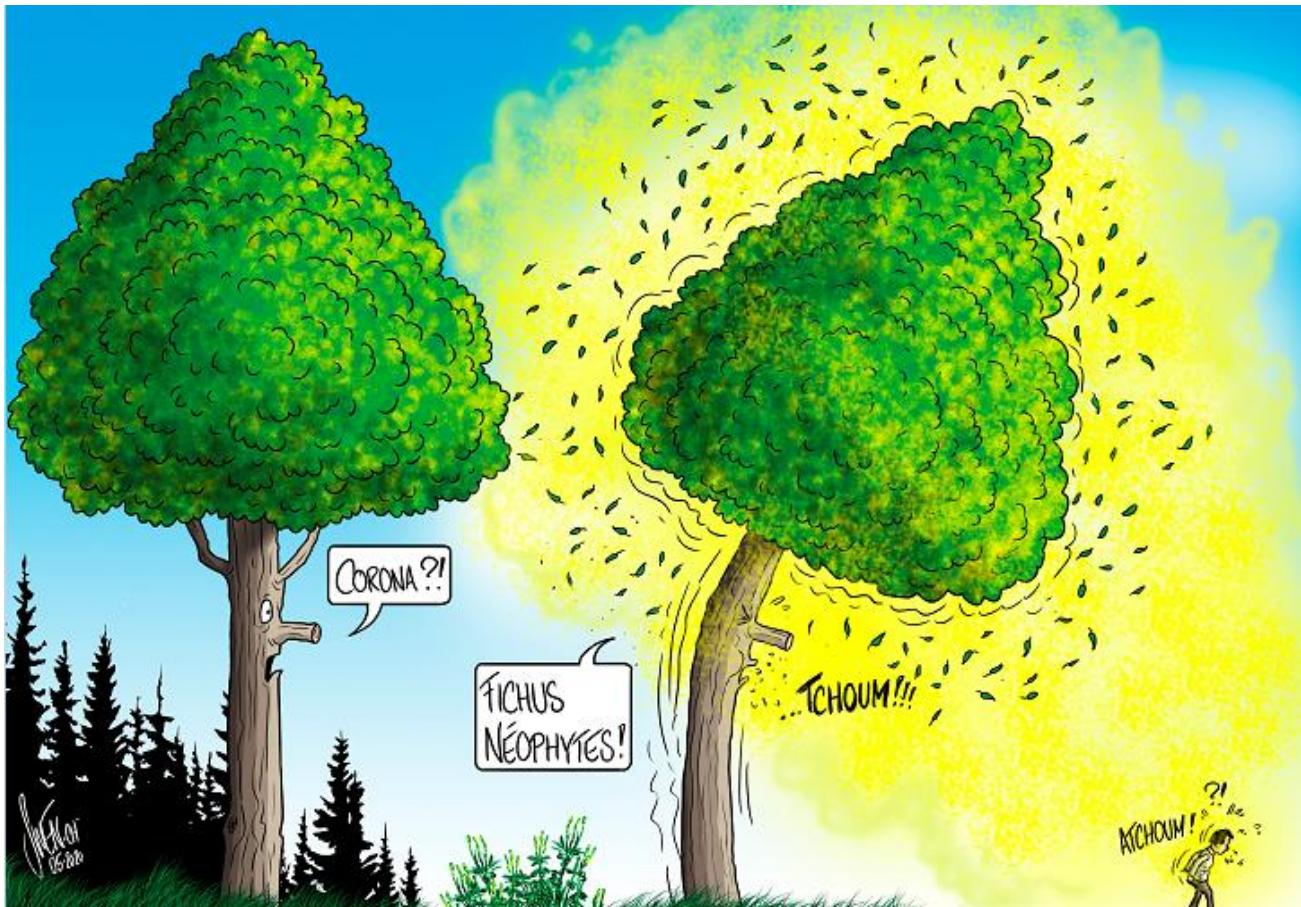
Flacons en plastique avec bouchon
Dans les sacs officiels de 17 à 110 litres. Egalement dans certains points de vente.



Pneus
Points de vente ou centres de tri (voir infos générales).

LA NATURE N'EST PAS NOTRE POUBELLE, **RESPECTONS-LA!**





DECHETS VERTS - Merci de ne pas jeter vos rebuts de jardin en forêt et de les confier à la déchetterie

Des plantes exotiques, originaires des quatre coins du monde, envahissent en maints endroits la forêt. On les appelle «néophytes». Comme l'écosystème forestier en souffre et qu'il constitue un terrain d'accueil pour ces nouvelles arrivantes en pleine expansion, une lutte systématique est nécessaire. Les néophytes engendrent des coûts considérables pour les propriétaires de forêts.

Toute plante importée après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb est appelée « néophyte », littéralement «nouvelle plante». La pomme de terre en est une. Parmi ces nouvelles venues, seules sont problématiques celles qui sont envahissantes et qui colonisent spontanément des milieux naturels comme la forêt ou les berges de cours d'eau.

Les plantes ornementales exotiques agrémentent et enrichissent nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles se retrouvent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaine...

Les fleurs s'épanouissent toute la belle saison dans nos jardins. Mais bien des jardiniers amateurs l'ignorent: quoique très beaux, certains végétaux d'ornement venus de loin constituent un sérieux danger. Ils n'ont pas chez nous de concurrents naturels, ils se propagent facilement au-delà des clôtures du jardin et évincent des espèces locales précieuses. Ils propagent aussi des maladies et des parasites. La forêt est particulièrement touchée.

L'effet peut être fatal si de telles néophytes se mêlent à l'écosystème forestier sous forme de déchets de jardin. Une fois dans le milieu naturel, elles sont difficiles, coûteuses à éliminer par les propriétaires et les professionnels forestiers. Stopper la prolifération de ces plantes étrangères est même impossible en certains endroits. Elles s'étendent de manière incontrôlée pour former des peuplements denses privant d'autres plantes, et notamment les jeunes arbres, d'espace et de lumière.

Il ne faut donc pas jeter de déchets de jardin en forêt. Jamais! Même si, visuellement, les résidus de taille se distinguent parfois peu des branchages de la dernière coupe de bois, même s'il ne s'agit pas de néophytes mais de simples déchets de gazon ou de mottes de fleurs de balcon. En effet, ce type de déchets verts est une nuisance pour les forêts, car ils contiennent des fertilisants ou des organismes étrangers tels que des virus, des bactéries ou des champignons qui s'introduisent dans l'écosystème..